ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Vol à l'organisation intergouvernementale Interpol

Question écrite n° 11003

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le récent vol dont a fait l'objet l'organisation intergouvernementale Interpol. À la mi-juillet 2023, un homme s'est introduit au siège d'Interpol à Lyon où il a dérobé dix ordinateurs. Il a été identifié deux semaines plus tard ; à l'issue des auditions, il a indiqué avoir revendu le matériel informatique à un complice qui les aurait revendus en Algérie. S'il a été condamné par le parquet de Lyon à une peine de huit mois de prison ferme, son complice n'a pas été écroué et court toujours. Interpol gère 19 bases de données policières contenant des informations sur les infractions et les criminels (noms, empreintes digitales, passeports volés etc.), auxquelles les pays membres peuvent accéder en temps réel. Au détour de ce vol, des données de nature confidentielles sont donc susceptibles d'être exploitées par des réseaux malveillants. Mme la députée attire l'attention de M. le ministre sur les dysfonctionnements de protection du siège social d'Interpol et lui demande quelles mesures il compte mettre en œuvre pour y pallier. Elle lui demande si les ordinateurs ont été retrouvés et s'il a pu être identifié l'exploitation de leurs données par des tiers.

Données clés

Auteur : Mme Marie-France Lorho
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11003
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer
Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 août 2023, page 7697
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)